

COMPTE RENDU CCAS

11 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze décembre le CCAS de la Commune de SAINTE ANNE SUR VILAINE dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GAUDICHON Jean-Michel, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2017

Présents : M. GAUDICHON Jean-Michel, Président, Mmes : BLIN Marie-Anne, COGREL Chrystèle, HAMON Marie-Christine, LEFEUVRE Monique, RIFFAULT Katia, SACQUET Marie-Madeleine

Excusé(s) : Mmes : EL HANDOUZI Marie-Christine, ESNAULT Marie-Christine, FEREOL Denise, HOUSSAIS Isabelle, MM : GUYEU-DICH Vincent, RUELLAN Roger

A été nommée secrétaire : Mme RIFFAULT Katia

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Président expose aux membres du CCAS la nécessité d'augmenter les fonds alloués au compte 6232 afin de pouvoir payer les factures relatives au repas de Noël des Anciens.

Après avoir délibéré, le Centre Communal d'Action Sociale accepte la décision modificative suivante :

- | | |
|--|-----------|
| - Du compte 6218 Autre personnel extérieur | - 3 000 € |
| - Au compte 6232 Fêtes et cérémonies | + 3 000 € |

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Michel GAUDICHON

